Insee
Mesurer pour comprendre
Pays de la Loire

Communiqué de presse

Nantes, le 29/11/2017

L'emploi se concentre dans les pôles situés à l'ouest de la région

L'emploi régional est concentré dans les grandes aires urbaines

⇨ 73 % des emplois y sont regroupés, en 2013 ;

⇨ plus particulièrement dans leur pôle (ville centre et banlieue), dont le poids est de 57% ;

⇨ mais moins concentré que la moyenne des régions.

En 30 ans, l'emploi se concentre dans les banlieues des grandes aires urbaines

⇨ la part de l'emploi progresse de 6,2 points entre 1982 et 2013 ;

⇨ les fonctions métropolitaines (gestion, commerce interentreprises, fourniture de prestations intellectuelles, conception-recherche et production culturelle) sont fortement concentrées dans les banlieues (23% en 2013).

Le dynamisme de l'aire urbaine de Nantes est porté par sa banlieue

⇨ le poids de l'aire urbaine de Nantes dans l'emploi régional passe de 22% à 27%, entre 1982 et 2013 ;

⇨ une progression portée par la banlieue, dont la part dans l'emploi régional passe de 6 % à 10 %.

Une dissociation croissante entre lieu de travail et lieu de résidence

⇨ la concentration de l'emploi dans les aires urbaines et, plus particulièrement dans leur pôle, s'accompagne d'un mouvement fort de périurbanisation de la population ;

⇨ 56 emplois localisés dans les couronnes des grandes aires pour 100 actifs occupés y résidant, en 2013 ;

⇨ dans les villes-centres : désormais 155 emplois pour 100 actifs résidents.

L'emploi est concentré dans les pôles urbains

Part de l'emploi de chaque commune des Pays de la Loire dans l'emploi total en 2013 (en %)

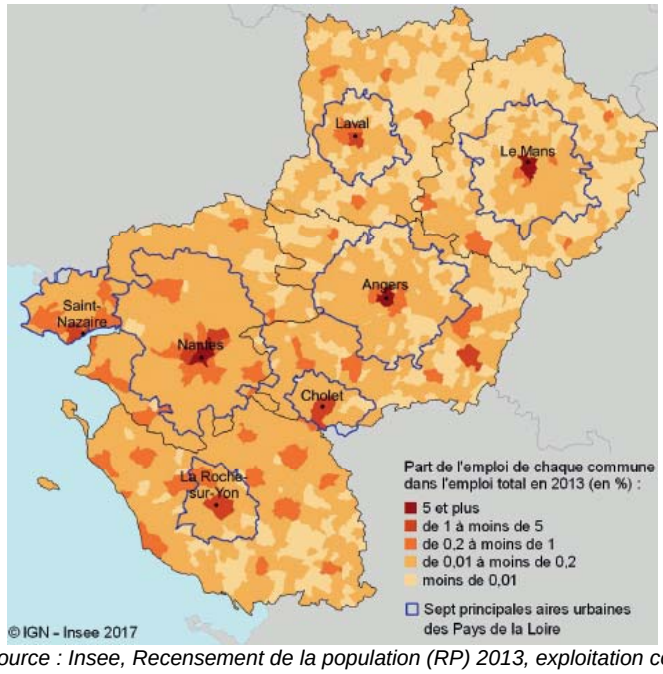

Source : Insee, Recensement de la population (RP) 2013, exploitation complémentaire.

Diffusion : **Insee Analyses Pays de la Loire, n° 57, novembre 2017,**

sur le site http://www.insee.fr/ (rubrique Statistiques / Collection Insee Analyses Pays de la Loire)

Contact presse Insee : 02 40 41 75 89 - bureau-presse-pays-de-loire@insee.fr